



**Communauté de communes
Entr'Allier Besbre et Loire**

Dans le cadre de l'échange d'information sur les données fiscales (Art. L. 135 B du LPF), Monsieur le Président informe la population de la réalisation sur le territoire de la communauté de communes d'une campagne photos de certains locaux commerciaux et/ou industriels, campagne organisée du 10 au 14 juin 2024.

Ces photos seront réalisées à partir du domaine public, aucune pénétration dans l'enceinte des propriétés n'étant autorisée.

La communauté de communes vous remercie de votre compréhension.